

RÉUNION DE RENTREE UNSS DU VAL D'OISE

10 SEPTEMBRE 2025

Chers acteurs-rices du sport scolaire Val d'Oisien, nous aurions aimé commencer cette nouvelle année scolaire plus sereinement. Malheureusement le contexte international, national ou encore au sein du système éducatif ne le permettent pas. Mercredi 10 septembre, nous sommes un jour de mobilisation sociale.

Pour la deuxième année consécutive nous abordons cette rentrée avec de nombreuses incertitudes sur le plan gouvernemental et politique.

Ressentiments et protestations s'amplifient sur le territoire, et parce que la profession fait parti de la société le SNEP et la FSU s'inscrivent dans la mobilisation intersyndicale qui s'annonce pour ce mois de septembre

L'enseignement EPS, la formation INSPE et STAPS, les politiques jeunesse et sports subissent de plein fouet les choix politiques et budgétaires gouvernementaux.

Où est l'héritage tant promis des JOP 2024 ? La journée nationale du sport le 14 septembre décrétée par E. Macron, ignorant ainsi qu'il existe une journée nationale du sport scolaire depuis 15 ans et une semaine européenne du sport dont le CNOSF est également porteur.

S'agissant du sport scolaire nous ne sommes pas en reste.

Nous allons faire notre 1ère rentrée de l'UNSS sous la direction de Jean-Marc SERFATY. Le projet qu'il a présenté à l'AG UNSS de juillet nous a laissé sur notre faim : en effet, trois grands pôles « rencontres et compétitions », « éducation et engagement » et « administration et finances » mais avec à leur tête des responsables déjà en poste sous la direction d'Olivier GIRAULT !

Comment alors rompre radicalement avec les orientations délétères de ces dernières années ? La saison 2025-2026 ne sera-t-elle qu'une continuité des années précédentes puisque le séminaire des cadres, habituellement placé en juillet pour préparer l'année suivante, est programmé seulement la 2^{ème} semaine d'octobre ?

Cela d'autant plus que les annonces budgétaires pour 2025-2026 ne nous ont pas convaincues. L'augmentation de 200 000€ seulement de la subvention du ministère de l'EN, n'est pas à la hauteur des besoins. (Rappelons que la subvention de 3,8 M€ reste la même depuis 2018).

L'UNSS doit être réellement soutenue si elle veut pouvoir garantir ses missions de service public et permettre un accès aux pratiques sportives et artistiques pour tous les jeunes et en particulier pour les plus défavorisé-es socialement.

Le SNEP-FSU réclame ainsi le doublement de la subvention du ministère de l'Éducation nationale pour que les AS et nos élèves bénéficient d'une part matérielle de l'héritage des JOP 2024.

De leur côté, devant des contextes contraints, nombre de collectivités territoriales diminuent leur soutien financier aux AS, aux familles et/ou aux services déconcentrés de l'UNSS. C'est la cas de la Région Ile de France qui depuis plusieurs années s'est désengagée en terme de subventions au Service Régional de l'UNSS Versailles.

C'est également le cas du conseil départemental du Val d'Oise dont la subvention à l'UNSS est la plus faible de l'académie, et pourtant, elle baisse encore pour l'année qui s'engage. Nous demandons régulièrement au CD 95, le maintien d'une subvention départementale à la hauteur de la belle dynamique de l'UNSS 95. L'enquête « gymnase score » réalisée l'an dernier par le SNEP-FSU a montré que 45 % des AS avaient un accès limité aux installations sportives (IS) et que 4 % des AS n'avaient accès à aucun gymnase.

C'est pourquoi, le SNEP-FSU demande aux collectivités territoriales de permettre un accès gratuit aux IS pour les AS dans le cadre des entraînements comme des rencontres de l'UNSS.

Les ajustements du règlement fédéral 2024-2028 gagnés par le SNEP-FSU et les élu-es des AS en juillet dernier doivent être mis en place dès la reprise : Évolutions sur les catégories d'âge, harmonisation des fiches sports et artistiques par groupe d'APSA, en particulier en sports collectifs pour les surclassements ou la place du jeune coach, augmentation du nombre de places aux championnats de France pour les équipes sport partagé et alignement des catégories « Excellence » et « Établissement » dans toutes les APSA. Ces changements devraient améliorer l'accès de tout-es aux rencontres sportives et artistiques.

Huit académies ont connu l'an passé une baisse parfois drastique du nombre d'IMP pour les coordonnateurs et coordonnatrices de district. Dans l'Académie de Versailles les moyens en IMP ont été reconduits pour cette année grâce à un travail et à la mobilisation du SNEP-FSU, des élus des AS, des cadres UNSS et des IA-IPR auprès des services du Rectorat. Dans un contexte où des arbitrages budgétaires doivent avoir lieu tous les ans, nous restons particulièrement mobilisés sur ce sujet car la coordination des districts inscrite dans le décret de mai 2014 doit être reconnue et soutenue à la hauteur de la somme du travail effectué par nos collègues qui sont les rouages indispensables au fonctionnement local de l'UNSS.

Les projets départementaux (PDDSS) et académiques (PADSS) du sport scolaire du 2nd degré se sont construits en juin dernier en concertation avec les cadres, les coordonnateurs de districts, et les animateurs d'AS. Ce travail démocratique est une vraie réussite pour notre département et notre académie. Ces plans devront être présentés et votés dans les instances UNSS (conseils départementaux et régionaux de l'UNSS).

Enfin le SNEP-FSU souhaite une bonne rentrée sportive à toutes et à tous et plus particulièrement aux nouveaux-elles animateurs-rices d'AS.